

ETE 2021

Direction Jeunesse et Sports
Service de la Jeunesse

Les séjours ont une durée de 7 jours et seront attribués en fonction des places disponibles - une inscription par an
Tout désistement d'un élève (sauf raison médicale), le fait renoncer à une nouvelle inscription pour une autre période de l'année. Aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale.

1 - COLLEGE :

Nom du collège : Ville : Référent :

2 - ELEVE

Nom : Prénom : Né(e)le :

Classe : Sexe : ☐ M ☐ F Adresse :

..... Code postal : Ville :

Tél famille : Portable 1 : Portable 2 :

Mail.....

☐ enfants en situation de handicap : nous contacter afin de savoir si l'activité est adaptée à l'enfant

Les enfants ne sachant pas nager (incapacité de rester à la surface sans support), ne peuvent pas choisir sports nautiques ou multi-activités de plein air

3- ACTIVITES AU CHOIX : 3 CHOIX DIFFERENTS OBLIGATOIRES :

1 Sports Nautiques (Surf de Mer)	2 Sports Equestres	3 Sports Multi Activités de Plein Air (sports terrestres et eaux vives)	4 Découverte des métiers thème : « Arts et Spectacle » (Théâtre, danse, chant...) + activités	5 Découverte des métiers thème : « cinéma » (tournage de films, de publicités, interview...) + activités	6 Découverte des métiers thème : « sciences et vidéo » (trucage, montage, effets spéciaux...) + activités	7 Découverte des métiers, thème : « Sciences et multimédia » (Création de sites internet, robotique...) + activités	8 Découverte des métiers thème : « Gastronomie » (Atelier cuisine avec un grand Chef...) + activités	9 Cirque + activités
--	--------------------------	--	---	---	---	---	---	----------------------------

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

5- COÛT DU SEJOUR : 70€ (chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, qui sera à joindre dans le dossier d'inscription pour validation de l'inscription - ne pas le remettre avec cette fiche)

6- CHOIX DE LA PERIODE : JUILLET (à partir du 10/7) ☐ AOUT ☐

Eventuellement, préciser la ou les période(s) indisponible(s) :

Souhaite partir avec **1** ami(e) maximum : OUI ☐ NON ☐

Si oui, préciser le Nom et Prénom :

.....

Chaque enfant concerné doit remplir impérativement une fiche de pré-inscription individuelle auprès de son référent de collège. Les 2 demandes doivent être identiques (mêmes choix d'activités et de période).

■ **CONSENTEMENT PARENTAL :**

☐ J'accepte que les données personnelles de mon enfant (Noms, prénoms, date de naissance, adresse mail et postale, téléphone, classe, collège) soient utilisées pour les formalités administratives nécessaires au traitement de son inscription

DOCUMENT A RETOURNER IMPERATIVEMENT AU COLLEGE (secrétariat de direction ou Accueil)

Fait à Le..... Signature des parents ou du responsable légal

Fiche Explicative

1. Que sont les « Séjours Sportifs, Educatifs et Culturels »

Ce dispositif s'adresse à tous les collégiens du département. Il offre la possibilité aux enfants qui entrent dans les critères de prise en charge, de partir en séjour durant les périodes de vacances scolaires (hiver, printemps et été) et de pratiquer du sport, des activités éducatives et culturelles. Ces séjours sont assurés par des structures partenaires du Département. **Un nombre limité de places est attribué à chaque établissement scolaire et certains séjours peuvent accueillir des enfants en situation de handicap pour les vacances de printemps et d'été.**

2. Critères de prise en charge

Les Séjours Sportifs, Educatifs et Culturels s'adressent aux collégiens :

- Non dispensés d'Education Physique et Sportive
- N'ayant pas l'opportunité de partir en vacances ou rencontrant une difficulté particulière pendant l'année
- Méritant d'être valorisés pour leur travail ou leur investissement
- Respectueux des règles de vie en collectivité

Le choix des collégiens retenus pour les séjours se fera uniquement sur validation par le référent de chaque établissement scolaire (M. Corenflos).

3. Encadrement

- Les Séjours Sportifs, Educatifs et Culturels sont assurés par des structures qualifiées et agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Toutes les activités sportives sont dispensées par des professionnels diplômés d'Etat dans la discipline proposée.

4. Visites sur sites

Des visites régulières sont effectuées par l'équipe des Séjours Sportifs, Educatifs et Culturels du département afin de s'assurer du bon déroulement du séjour.

5. Lieux

Les Séjours Sportifs, Educatifs et Culturels se déroulent sur des sites géographiques très variés et en adéquation avec les activités qui y sont proposées, dans la grande moitié sud de la France.

6. Activités

Sports nautiques : surf, Initiation au secourisme aquatique, sensibilisation à l'environnement marin, découverte du patrimoine local, bien-être santé....

Sports équestres : équitation, atelier du fermier, cirque et graines d'artistes.

Séjours Multi-activités de plein air : sports d'eau vive, accrobranche, tir à l'arc.

Séjours Arts et Spectacles : chant, danse, théâtre, cirque.

Séjours découverte des métiers : culture scientifique, multimédia, cinéma, gastronomie.

Séjour Cirque en scène : initiation aux pratiques circaciennes (jonglage, équilibre), trampoline et équitation.

7. Périodes

Les Séjours Sportifs, Educatifs et Culturels se déroulent sur une durée de 7 jours, durant les vacances d'été 2021.

8. Modalités d'inscription

Si votre enfant est sélectionné, la présente fiche de pré-inscription sera suivie d'un dossier complet d'inscription, qui sera envoyé par la structure organisatrice, au référent du collège. Le référent remettra ce dossier à votre enfant. Vous complèterez ce dossier et le renverrez directement à la structure qui accueillera votre enfant. Ce n'est pas l'établissement qui renverra les dossiers complets aux structures d'accueil.

Le dossier comprend :

- Une fiche sanitaire de liaison
- Des informations sur le déroulement précis du séjour (dates, lieu, horaires de convocation, activités proposées...)
- La charte citoyenne, à signer par les parents et l'enfant

9. Tarif

Le Département prend en charge la quasi-totalité du coût du séjour.

70 € restent à la charge des familles, à régler par chèque à l'ordre du « Trésor public » et sera à remettre avec le dossier d'inscription complet à la structure Organisatrice.

Pour toute question concernant les modalités de paiement, vous pouvez contacter le régisseur de recettes (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00) au : 04 13 31 68 23.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **le service de la jeunesse du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'instruction des candidatures, l'affectation et le financement des séjours**. La base légale du traitement est **le consentement recueilli auprès des parents des candidats collégiens**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **le référent collège et le prestataire organisateur du séjour**. L'ensemble des données (en dehors des noms, prénoms et du collège d'affectation) sont conservées pendant **un an**. Les noms, prénoms et collège d'affectation seront conservés pour **une durée de quatre ans**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous écrire par lettre postale à :

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Direction de la Jeunesse et des Sports, Service de la Jeunesse
Hôtel du Département
52 Avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.